

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 26 Juin 2017
Séance du 19 Juin 2017

6 Affectation du résultat 2016

Etalent présents les membres Inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etalent absents excusés et représentés les membres Inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

| | | |
|---------------|-------------|--------------|
| Mme JAJAN | Pouvoir à : | M. VILLEMAIN |
| M. ATAKAYA | Pouvoir à : | Mme SAVAS |
| Mme MOUSSATEN | Pouvoir à : | Mme CAPON |
| M. AKABLI | Pouvoir à : | Mme CARLIER |
| Mme MEHADJI | Pouvoir à : | Mme BARBETTE |

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

| | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers absents non représentés : | 0 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN, maire, expose :

Le compte administratif dresse les résultats de l'exécution budgétaire 2016. Il y a lieu d'affecter le résultat de la section de fonctionnement afin de financer la section d'investissement au minima à hauteur du besoin de financement dégagé.

Lors du vote du budget primitif 2017, les résultats repris par anticipation, sur le budget principal sont conformes aux résultats constatés au compte administratif 2016.

Il y a lieu, désormais, d'affecter ces résultats définitivement.

- Le résultat 2016 de la section de fonctionnement à affecter s'élève à : 4 918 105,49 €
- Le résultat 2016 de la section d'investissement s'élève à : - 8 834 132,58 €
- Le besoin de financement après constatation des restes à réaliser s'élève à - 3 805 022,86 €

Les crédits portés au budget primitif 2017, prévoient une affectation de ce résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : 3 805 022,86 €
- Excédent reporté section de fonctionnement (R002) : 1 113 082,63 €
- Déficit reporté section d'investissement (D001) : 8 834 132,58 €

Il est proposé une affectation des résultats, conformément aux prévisions budgétaires.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » en date du 19 juin 2017,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 28 Contre : 5 Abstention : 6

■ Décide à la majorité :

Article unique : d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2016, pour le budget principal, selon la proposition figurant au rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **27 JUIN 2017** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 30/06/17

et publication ou notification le 30/06/17

affiché le 27/06/17

CREIL, le 30/06/2017

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT